

Monsieur Robert JOUSSE
32 avenue de la Chapelle Forestière
33115 PYLA-SUR-MER

Monsieur le Président,

Par courrier du 10 février, vous m'interrogez en ma qualité de candidat aux municipales sur mon programme, en regard des objectifs de votre association.

C'est volontiers que je me prêterai à l'exercice en répondant à chacune de vos douze questions.

Pour améliorer la vie des Pylatais

- 1- J'ai l'intention d'améliorer la voirie, l'enfouissement des lignes électriques et remettre en état le boulevard Louis Lignon.
- 2- L'îlot, mairie - poste - centre culturel fait partie dans mon programme d'un projet de restructuration pour accueillir des m² de locaux supplémentaires.
- 3- La question de l'implantation de nouvelles zones commerciales notamment aidées par la municipalité n'est pas à priori une idée que je retiens. Les exemples récents d'implantations pléthoriques n'ont contribué qu'à fragiliser les commerces existants. Cependant, ce sujet pourra être débattu par le futur conseil de quartier et plus largement auprès de la population concernée.
- 4- Pour les pylatais, comme pour tous les testerins et cazalins, le logement est une priorité dans mon programme.
- 5- La capacité d'accueil de l'hôtellerie sur notre commune est très insuffisante ; il existe sur le Pyla des hôtels qui, rénovés, pourraient présenter une offre de qualité voire de prestige, qui fait défaut sur le sud bassin. La clientèle existe ; il n'est pas rare qu'elle se replie sur des structures de ce type à Bordeaux. Toute transformation de ces structures hôtelières en appartement est à proscrire. Pour ma part, je ne donnerai aucune autorisation en ce sens.



- 6- Je continuerai l'apport de sable sur les plages ainsi que l'entretien du musoir en collaboration avec l'Association Syndicale Autorisée.
Pour ce qui concerne l'accès à la plage de la Corniche, je travaillerai à son amélioration avec le Syndicat Mixte de la Grande Dune.
- 7- La circulation peut en effet être améliorée avec un balisage approprié sur la voie directe depuis Arcachon.
- 8- Je suis d'accord pour l'extension de 9 trous du golf en autorisant la création d'un hôtel

Pour préserver notre environnement :

- 9- Je n'ai pas l'intention de remettre en question le périmètre de « Natura 2000 » que vous évoqué. En effet, celui ci résulte des travaux du comité de pilotage du 20 mars 2012 auquel vous avez peut-être assisté. Il avait validé le Document d'objectifs, la Ville ayant été désignée à l'unanimité structure porteuse de son animation. Le Conseil municipal dans sa séance du 27 novembre 2012 confirmait cette désignation à l'unanimité.
- 10- Lors de l'élaboration du PLU voté en décembre 2007, nous avons travaillé à un classement en ZPPAUP qui n'avait pas abouti, contre notre volonté. Je reste ouvert au classement en Aire de mise en Valeur Architecturale et Paysagère, seule garantie sérieuse à mes yeux, de protection architecturale et paysagère durable.
- 11- Je n'ai pas l'intention de partir en guerre contre un décret ministériel qui a entériné une situation relativement ancienne.
- 12- Je pense avoir été un des premiers à évoquer dans le débat municipal local les Aires marines protégées et donc le Parc Naturel Marin. Cet outil me paraît être le bon moyen pour mettre autour de la table tous les utilisateurs du Bassin qu'ils soient marins, plaisanciers, ostréiculteurs, chasseurs, politiques... Chacun pourra défendre ses intérêts en acceptant d'entendre et d'écouter les attentes des autres. Le PNM pourra permettre une utilisation raisonnée du plan d'eau pour le plus grand bien de tous.

Les plaisanciers et les professionnels des industries nautiques , c'est vrai n'avaient obtenu qu'un siège. Ils viennent d'en obtenir un second, il y a peu, et c'est justice.

Vous ne l'ignorez pas, le banc d'Arguin, est une réserve naturelle nationale gérée par un comité de gestion où participent tous les acteurs économiques, scientifiques et administratifs. Il n'a jamais été question d'en interdire l'accès .



J'espère avoir répondu à vos questions et reste à votre disposition pour de plus amples développements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pierre Pradayrol

